

Comité départemental de la Somme de Karaté et Disciplines Associées

Commission départementale des Grades



FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE GRADE 1er, 2ème DAN/DANG/DUAN			
Inscription pour le grade de :		☐ 2ème dan	
Date de l'examen :		Lieu de l'examen :	
Précisez votre discipline (kara défense training)	até, karaté jutsu, a.m. Vietna	amiens, krav maga, yoseika	an, wushu, karate contact, karaté
Disciple :		Style :	
Voie traditionnelle : $\ \square$	Voie compétition (te	chnique ou combat): 🗆	
NOM : Prénom : Adresse			
Courriel :		Âge : a	
Points de b (art 402 – règle		Bonification en temps de pratique (art 209 – règlement CSDGE)	
1 point ☐ 2 points	□ 3 points □	A 🗆	в 🗆 С 🗆
Date de l'obtention du : 1er Kyu :		Date de l'obtention du : 1er dan / dang / duan :	
Unite	és de valeur déjà obtenu et da	ate d'obtention dans le grade	e présent
UV 1 🗆	Date :	UV 4 🗆	Date :
Khion	Note :/20	Bunkaï	Note :/20
UV 2 Khion Ippon Kumité (1er dan) ou Ippon Kumité (2ème dan)	Date :/20	UV 5 □ Jiyu Ippon Kumité	Date :/20
UV 3 🗆 Kata	Date :	UV 6 🗆	Date :

Signature du candidat :

Pièces à joindre

- Attestation historique des licences, authentification des grades et dans (validés par la CSDGE de la FFK) [candidat 2ème dan] ou des Kyu remplie par l'enseignants (dans le passeport) [candidat 1er dan]
- □ Copie des UV déjà obtenus dans le grade présenté (photocopie du passeport sportif)
- □ Avoir le jour de l'examen un passeport sportif à jour
- □ Un certificat médical de non-contre indication à la pratique du Karaté pour la saison en cours
- □ Enveloppe à votre adresse affranchi au tarif postal en vigueur
- □ S'acquitter des frais d'inscription d'un montant de **50€** (règlement par chèque à l'ordre du comité départemental de la Somme de Karaté)
- □ Ce dossier devra être retourné 30 jours avant la date de l'examen (cachet de la poste faisant foi) à Comité départemental de la Somme de Karaté et Disciplines Associées MAAM 12, rue Frédéric PETIT 80000 AMIENS